

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL DE DOUBLES EDITION 2024

20 Octobre 2023 au 1^{er} mai 2024

Compétition **HOMOLOGUEE**

1) Déroulement de la compétition :

Phase de poules : du 20 Octobre 2023 au 18 Février 2024

- 3 catégories possibles en double, dames, messieurs et mixtes : poids équipe égal à 26 et plus, poids équipe de 14 à 25 et poids équipe de 13 et moins.
- Format 2 (**pas de point décisif**, et 3^{ème} set en super jeu décisif en 10 pts).
- Organisation des matchs libre. Obligation de **respecter la date de fin de période**.
- Les résultats sont à communiquer par mail à masterdouble@cdtennis37.fr à l'issue de votre rencontre, **par l'équipe receveuse**.
- Pour tous les **matchs non joués**, **l'équipe qui reçoit sera déclarée forfait**, sauf si la défection de l'équipe visiteuse est prouvée (Conserver vos mails et sms).
- Attribution de 2 points par match gagné, 1 point par match perdu et 0 points par forfait.

Phase finale : du 19 Février au 14 Avril 2024

Les finales auront lieu le **Lundi 1^{er} mai 2024**
(Jour des finales des championnats individuels départementaux)

2) Conditions et Droits d'inscription :

- **11€ par joueur soit 22€/équipe, par épreuve.**
- **Les 2 joueurs ou joueuses doivent être licenciés dans le 37.**
- **Les 2 joueurs ou joueuses peuvent être de clubs différents.**
- **Les 2 joueurs ou joueuses d'une équipe doivent appartenir à 2 séries qui se suivent :**
 - 4^{ème} série avec 3^{ème} série ⇨ OK
 - 3^{ème} série avec 2^{ème} série ⇨ Ok
 - 4^{ème} série avec 2^{ème} série ⇨ Non valide

3) Inscription et paiement **Uniquement par courrier sur fiche engagement adressé au CD 37, avec règlement (en précisant noms et clubs des joueurs au dos des chèques).**

→ Inscription en messieurs ou dames cumulé avec le double mixte possible.

- Les classements pris en compte sont ceux du **3 Octobre 2023**.
- Ouvert à tous compétiteurs **licenciés 2024, ayant droit de participer aux compétitions Senior**.
- **Date limite d'engagement : 13 Octobre 2023**, attention nombre d'équipes limité, priorité sera donnée aux équipes étant à jour de leur engagement.

Adresse comité : Comité départemental d'Indre et Loire, Rue Suzanne Lenglen, 37000 Tours.

Règlement et questions (pas d'inscription par mail) : masterdouble@cdtennis37.fr

RAPPEL : Le classement d'une équipe de double est obtenu par addition des points correspondant aux classements de double des 2 joueurs qui la composent. À cet effet sont attribués (sauf classement spécifique de double) :

- +19 points au joueur non classé***
- +18 points au joueur classé 40***
- +17 points au joueur classé 30/5***
- +16 points au joueur classé 30/4***
- +15 points au joueur classé 30/3***
- +14 points au joueur classé 30/2***
- +13 points au joueur classé 30/1***
- +12 points au joueur classé 30***
- +11 points au joueur classé 15/5***
- +10 points au joueur classé 15/4***
- +9 points au joueur classé 15/3***
- +8 points au joueur classé 15/2***
- +7 points au joueur classé 15/1***
- +6 points au joueur classé 15***
- +5 points au joueur classé 5/6***
- +4 points au joueur classé 4/6***
- +3 points au joueur classé 3/6***
- +2 points au joueur classé 2/6***
- +1 point au joueur classé 1/6***

Merci de votre participation et bons doubles...